



Syndicat des Personnels  
du Réseau International du Ministère  
de l'Économie, des Finances et de la  
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) - Tél. : 01.53.18.83.03 - [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 27 octobre 2023**

### **Presse – Actualités**

- [Commerce extérieur : les enjeux pour la France du G7 Commerce au Japon – Le Moci](#)
- [Les instituts d'études économiques investissent le champ environnemental – Les Echos](#)
- [En dix ans, les salaires du privé ont grimpé deux fois plus vite que ceux du public – Les Echos](#)
- [Taux : la BCE fait une pause, le ralentissement économique inquiète – La Tribune](#)
- [Télétravail : vers la fin de l'« open bar » - Le Monde](#)
- [« L'avenir de la batterie s'écrira à l'encre de Chine » - Le Monde](#)
- [Pourquoi le chômage va augmenter en 2024? - Challenges](#)
- [Allez, c'est vendredi ! Sourions...](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## Commerce extérieur : les enjeux pour la France du G7 Commerce au Japon – Le Moci



© istock

Olivier Becht, ministre délégué en charge du Commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, sera au Japon du 27 au 30 octobre 2023, pour participer à la réunion des ministres du commerce du G7 à Osaka. Cette visite comportera aussi un volet bilatéral, plus axé sur l'attractivité.

A quatre mois de la 13<sup>ème</sup> réunion des ministres du Commerce (MC13) de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), si l'accord sur la pêche est en bonne voie, aucun grand projet d'accord susceptible de relancer le multilatéralisme ne se profile encore sur les thématiques telles que la réduction des déchets plastique, des règles de commerce équitables ou encore de la question de la coercition économique, pour laquelle l'Union européenne a pris les devants en se dotant d'un **instrument spécifique** de défense dans ce domaine.

La directrice de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala sera présente à Osaka. Olivier Becht aura un entretien avec elle en marge de la réunion pour rappeler les positions françaises en faveur d'un cadre commercial multilatéral réformé, sur la nécessité

d'assurer des règles équitables dans les relations commerciales (le fameux *level playing field*) et de renforcer le dialogue avec les économies émergentes. Mais les véritables enjeux multilatéraux de ce G7 commerce\* au Japon (28-29 octobre) pourraient être ailleurs dans le contexte actuel.

En particulier, « **la résilience des chaînes de valeur** » devrait être un thème fort, confirme-t-on de source diplomatique française. Cette thématique, qui a émergé comme un sujet de préoccupation dominant depuis la Covid-19, aggravé avec le déclenchement de la tentative d'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, a rapproché les grandes puissances alliées autour de la question de la sécurisation des approvisionnements en gaz, matières premières critiques et composants clés pour la transition énergétique et industrielle.

C'est la raison pour laquelle, à l'initiative du **Japon**, cette réunion du G7 Commerce a été élargie à l'**Inde**, à l'**Australie**, au **Chili** et au **Kenya**. **Olivier Becht** a d'ailleurs prévu d'avoir des échanges bilatéraux avec tous ses homologues lors de cette réunion. Ils ne porteront pas exclusivement sur ce sujet (avec les Etats-Unis, par exemple, la France s'impatiente de voir patiner les négociations commerciales avec l'Union européenne, notamment pour un accord définitif sur l'**aluminium** et l'**acier**) mais ce sera un focus important.

La visite du ministre français comportera également un **volet bilatérale** important le 27 octobre, avec un focus sur l'**attractivité**. « *L'enjeu est énorme* » explique-t-on de source diplomatique car si les liens et la coopération économique avec le Japon sont anciens et dynamiques, du point de vue de leur poids dans les **investissements directs étrangers** en France, les Japonais ne sont pas « *si présents que cela* ». En particulier, Olivier Becht a prévu de rencontrer le 27 octobre des entreprises du **Keidanren** (Fédération des organisations économiques japonaises). Il aura également des entretiens individuels avec les dirigeants des groupes **Toray Industries** (**Akihiro Nikkaku**, président et membre du conseil d'administration de Toray Industries et **Minoru Yoshinaga** directeur senior et directeur général adjoint de la division Stratégie commerciale mondiale) et **Hitachi** (**Hitoshi Ito**, vice-président et directeur exécutif d'Hitachi Ltd), dans le cadre du suivi de leur projets d'investissement en France et du dernier Sommet Choose France.

C.G

\* Allemagne, Canada, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni, Union européenne.

## **Les instituts d'études économiques investissent le champ environnemental – Les Echos**

La question climatique mobilise le microcosme des instituts. L'OFCE lance un département Economie et Environnement. A Bercy, la direction du Trésor crée une sous-direction dédiée aux sujets environnementaux.

La transition écologique, désormais omniprésente dans le débat public, s'installe dans les instituts d'études économiques. Dernière initiative en date, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a annoncé mercredi la création d'un département Economie et Environnement qui sera dirigé par l'économiste Anne Epaulard.

« L'objectif est de quantifier les effets de la transition écologique et de réfléchir à la façon de rendre la plus harmonieuse. La question climatique va avoir des répercussions sur toutes les prévisions qu'il s'agisse de la croissance économique ou du marché du travail », explique l'experte qui a participé au [rapport de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz](#) sur « les incidences économiques de l'action sur le climat ».

### **« Des sujets essentiels »**

« C'est un projet que je portais depuis longtemps », confie de son côté le président de l'OFCE, Xavier Ragot, tout en soulignant que pour l'institution, « le sujet n'est pas nouveau ». « Depuis plus de dix ans, l'OFCE développe avec l'Ademe le modèle macroéconomique ThreeME, qui permet d'évaluer les émissions de CO<sub>2</sub> et les consommations énergétiques secteur par secteur », rappelle-t-il.

Ce modèle a été utilisé par Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz pour leur rapport. La direction du Trésor s'y intéresse aussi pour réaliser ses propres évaluations. Un an après la création du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), la puissante administration de Bercy entend visiblement accélérer sur le sujet et vient pour cela de se doter d'une sous-direction dédiée à la question climatique avec à sa tête l'économiste Stéphane Sorbe, comme l'a révélé « Le Monde ». « Ce sont des sujets essentiels, il y a beaucoup de questions économiques et financières posées par la transition écologique », explique-t-il au quotidien.

## « Comptes nationaux augmentés »

Devant l' [importance grandissante](#) de la problématique, beaucoup de structures planchent déjà, chacune à sa façon. En 2020, l'institut Rexecode a créé un pôle Energie-climat piloté par Raphaël Trotignon « pour réfléchir à la façon d'atteindre les objectifs et trouver les meilleurs couples rendement-coût », explique son directeur général Denis Ferrand.

L'Institut national de la statistique est également mobilisé et investit sur plusieurs champs : « croiser les statistiques économiques et environnementales avec notamment la publication de 'comptes nationaux augmentés' - afin de proposer de nouveaux indicateurs sur l'empreinte carbone par exemple -, refondre nos outils de modélisation afin d'intégrer les enjeux climatiques et faire monter en puissance nos études écoenvironnementales », indique Nicolas Carnot, directeur des études et synthèses économiques de l'Insee.

## Evaluation du bonus-malus

Au printemps, l'Institut des politiques publiques (IPP) a, lui aussi, constitué une équipe autour de Paul Dutronc-Postel, qui prépare deux rapports en collaboration avec France Stratégie, un organisme rattaché à Matignon : l'un sur l'évaluation de la politique de décarbonation de l'industrie, l'autre sur l'évaluation du [bonus-malus écologique](#) et de la prime à la conversion. France Stratégie produit également « de la méthodologie et des travaux prospectifs par exemple sur les emplois et les qualifications nécessaires pour mener à bien la transition et aider au pilotage des politiques publiques ».

La Banque de France n'est pas en reste et travaille depuis six ans sur l'économie du climat et la façon de l'intégrer dans la politique monétaire, au sein du réseau mondial Network for Greening the Financial System (NGFS) composé de banquiers centraux et d'un superviseur.

**Nathalie Silbert**

## **En dix ans, les salaires du privé ont grimpé deux fois plus vite que ceux du public – Les Echos**

Ces chiffres, publiés par l'Insee, prennent en compte le traitement des fonctionnaires gelé entre 2010 et 2022. La fonction publique se distingue par de moindres écarts de rémunération entre hommes et femmes.

De quoi faire grincer des dents dans la fonction publique. La rémunération des salariés du secteur privé a augmenté plus de deux fois plus vite que celle des fonctionnaires entre 2011 et 2021, selon des chiffres publiés mercredi par l'Insee.

Dans le privé, sur cette période, « le salaire net en équivalent temps plein a progressé en moyenne de 4,9 % en euros constants », un indicateur qui mesure la rémunération corrigée de l'inflation. Cela correspond à une hausse des salaires « de 0,4 % en moyenne par an », indique l'Institut national de la statistique et des études économiques sur son site. Sur la même période, « le salaire net moyen en équivalent temps plein a augmenté de 2,1 % en euros constants dans la fonction publique (soit +0,2 % en moyenne chaque année) ».

### **Effets du Covid**

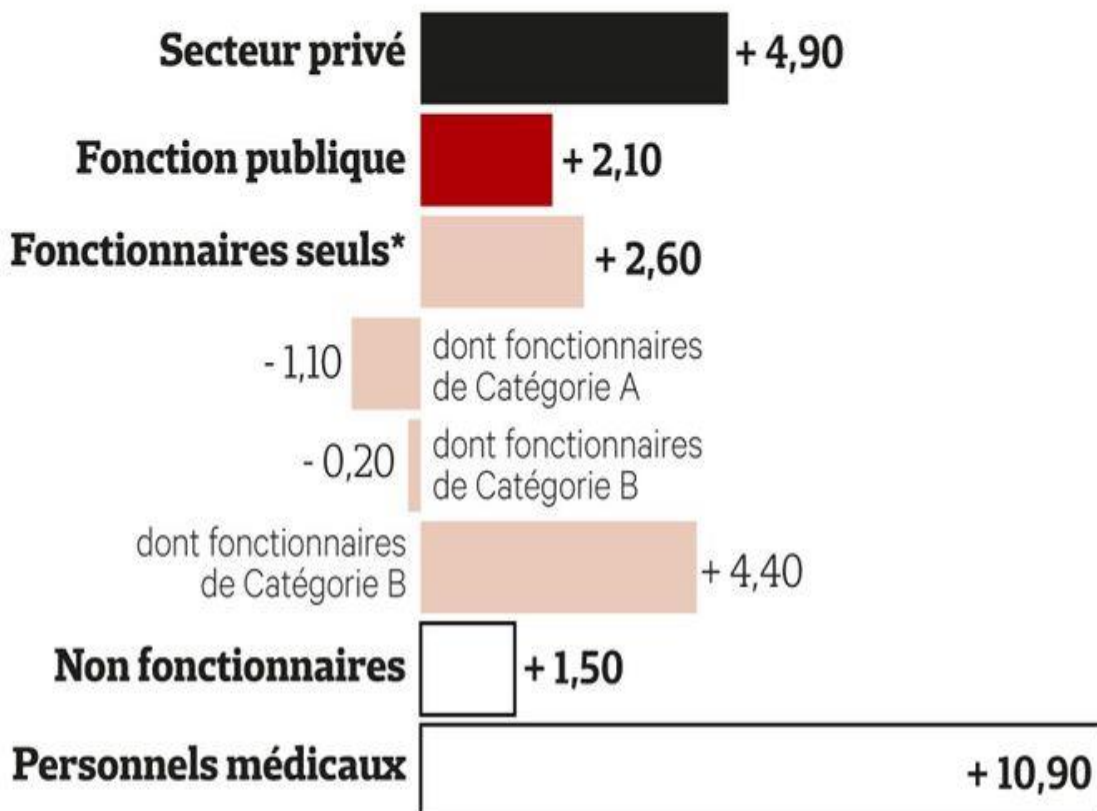
Après avoir connu une « légère baisse » en euros constants dans les années 2010, [la rémunération des agents publics](#) a cependant « fortement rebondi » depuis 2020, notamment grâce aux mesures de revalorisation prises dans les hôpitaux à la suite de la pandémie de Covid. Pour les seuls fonctionnaires (un terme qui exclut donc les agents contractuels), le salaire net moyen a progressé de 2,6 % en dix ans. Mais la rémunération des fonctionnaires de catégorie A (-1,1 % en euros constants) et B (-0,2 %) a reculé sur la période, note l'Insee.

Ces chiffres sont publiés alors que le traitement des fonctionnaires (leur salaire de base) a été gelé entre 2010 et 2022, à l'exception d'une augmentation de 1,2 % en 2016-2017. Deux augmentations générales ont, depuis, été consenties aux agents publics par le gouvernement, à hauteur de 3,5 % en 2022 et de 1,5 % en 2023.



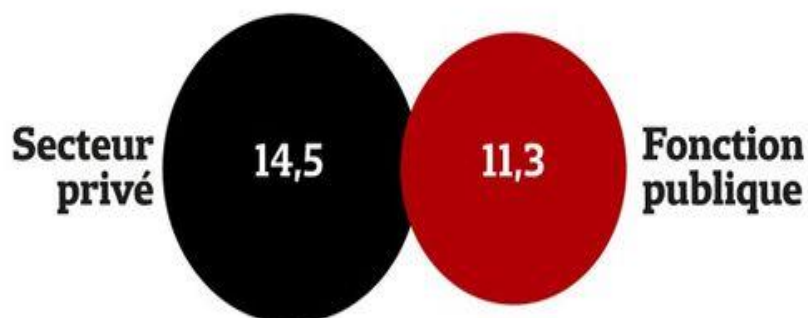
# L'évolution des salaires en France

Entre 2011 et 2021, euros constants (corrigés de l'inflation). En %



## Ecart de rémunération entre hommes et femmes

En %



SOURCE : INSEE

\*Sauf les agents contractuels

## Moins d'écart entre hommes et femmes

Dans cette étude, l'Insee précise que le salaire « comprend le salaire de base (ou traitement) mais aussi les primes, la rémunération des heures supplémentaires ou complémentaires effectuées, l'épargne salariale, d'autres indemnités et rémunérations annexes (indemnité de résidence, supplément familial, etc.) et les avantages en nature ».

Si la progression salariale a été plus lente que dans le privé, la fonction publique se distingue en revanche par [de moindres écarts de rémunération](#) entre hommes et femmes. En 2021, la rémunération moyenne des hommes dépassait de 11,3 % celle des femmes dans la fonction publique, et de 14,5 % dans les entreprises.

Source AFP

\* \* \*

## Taux : la BCE fait une pause, le ralentissement économique inquiète – La Tribune

Christine Lagarde, la présidente de la Banque centrale européenne a annoncé, ce jeudi, un maintien de ses taux directeurs entre 4% et 4,75%. Une pause justifiée par une inflation au plus bas depuis deux ans et un ralentissement de l'activité économique. Les regards se portent maintenant sur la période de stabilisation des taux que va décider la BCE avant de baisser ces derniers.



« Nous avons révisé à la baisse notre perspective de croissance pour 2023, à 0,7 %. Puis à 1 % en 2024 et 1,5 % en 2025. Ce dernier chiffre n'est que très légèrement inférieur au potentiel de croissance de la zone euro », expliquait Christine Lagarde à La Tribune. (Crédits : Reuters)

Le bout du tunnel semble se rapprocher. Pour la première fois, depuis le début de sa politique de hausse des taux commencée en juillet 2022, la Banque centrale



européenne (BCE) marque une pause. Ce jeudi, à Athènes, lors de sa réunion mensuelle, l'institution a annoncé qu'elle maintenait sa fourchette de taux d'intérêt directeurs entre 4% et 4,75% - soit leur niveau le plus élevé depuis la création de l'euro en 1999 - après les avoir augmenté de 0,25 point de base en septembre pour la dixième fois consécutive.

## Un ralentissement économique qui inquiète

La gardienne de l'euro est confrontée à un dilemme. D'un côté, elle souhaite maintenir la pression sur l'économie. Car, si l'inflation dans la zone euro est tombée à son plus bas depuis deux ans à 4,2% en septembre, elle reste encore largement au-dessus de l'objectif de 2% visé par la BCE. Un niveau synonyme de stabilité des prix. L'inflation en zone euro est « *en net recul* », mais « *devrait rester trop forte pendant une trop longue période* », note d'ailleurs l'institution.

De l'autre côté, elle ne veut pas aller trop loin dans la politique restrictive pour ne pas pénaliser les Etats qui voient les taux de leurs bons du Trésor flamber, à l'image du taux à 10 ans français qui a atteint 3,5% ces derniers jours. Un plus haut depuis 2011. Mais surtout, la BCE ne souhaite pas faire entrer la zone euro en récession. L'économie montre, en effet, de sérieux signes de faiblesse avec un pétrole encore cher mais une consommation en baisse -en partie due aux taux directeurs hauts- qui empêchent maintenant les entreprises de répercuter la hausse de leurs coûts sur leurs clients.

Des difficultés qui se ressentent sur les résultats du troisième trimestre de plusieurs entreprises comme celles du secteur du luxe par exemple qui ont pour la plupart réalisé des hausses de chiffres d'affaires moins importantes que prévues par les analystes, provoquant leur décrochage en Bourse.

Néanmoins, dans une interview accordée à La Tribune Dimanche début octobre, Christine Lagarde s'était voulue rassurante. « *Nous avons révisé à la baisse notre perspective de croissance pour 2023, à 0,7 %. Puis à 1 % en 2024 et 1,5 % en 2025. Ce dernier chiffre n'est que très légèrement inférieur au potentiel de croissance de la zone euro.* » Elle avait aussi ajouté que « *nous ne sommes pas pessimistes pour trois raisons. Nous prévoyons une hausse des chiffres de la croissance l'année prochaine. L'inflation est en train de baisser de manière significative. Et le taux d'emploi est supérieur à celui que l'Europe a connu dans le passé et se maintient.* »

## Incertitudes sur la période de stabilisation des taux

Que va donc maintenant faire la BCE pour parvenir à son objectif d'inflation sans provoquer un « *hard landing* » (atterrissage dur)?

Christine Lagarde a laissé entendre ces dernières semaines que la trajectoire de hausse des taux sans précédent, amorcée en juillet 2022, touchait à sa fin et que l'institution de Francfort allait entrer dans une phase de stabilisation, autrement dit, un maintien des taux à des niveaux élevés pendant plusieurs mois avant de lâcher du lest. Le gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau

a lui jugé « *approprié* » le niveau actuel des taux directeurs, se disant confiant quant à un repli de l'inflation autour de l'objectif de 2% de la BCE, d'ici à 2025.

La grande question n'est maintenant plus celle de futures hausses mais bien celle de la durée du maintien des taux historiquement hauts. L'institution de Francfort pourrait en effet rester « *en attente jusqu'à la mi-2024 au moins* », affirmait Frederik Ducrozet, chef économiste chez Pictet Wealth Management en septembre. Au vu de la résilience de l'inflation, d'autres analystes tablent sur une baisse à la fin 2024 voire début 2025.

## **La Fed prévient que sa politique restrictive n'est pas terminée**

Outre-Atlantique, même son de cloche. Alors que l'inflation a fortement diminué à 3,7% en septembre, sur un an, son rythme de ralentissement ne satisfait pas la Réserve fédérale américaine qui a pourtant augmenté ses taux très rapidement pour les établir à 5,25%-5,5%.

« *L'inflation est encore trop élevée, et quelques mois de bons chiffres ne sont que le début de ce qu'il faudra pour être certains que l'inflation baisse durablement vers notre objectif* » de 2,0%, a souligné le 19 octobre, Jerome Powell, le président de la Fed en avertissant que, « *le chemin risque d'être semé d'embûches et de prendre du temps* ». Autrement dit, les taux ne devraient pas baisser avant plusieurs longs mois.

(Avec AFP)

\* \* \*

## **Télétravail : vers la fin de l'« open bar » - Le Monde**

Dans tous les secteurs, les accords de télétravail arrivés à échéance sont renégociés par des employeurs qui veulent reprendre la main. Sans arrêter le mode hybride, les entreprises organisent le retour au bureau pour recadrer les pratiques des salariés.

« *Je ne vois pas comment c'est possible* », peste un salarié de Publicis sur le compte Instagram de #balancetonagency, après l'annonce par son employeur, le 12 octobre, du retour obligatoire au bureau. « *Il est déjà actuellement compliqué de trouver une place (bureau flex) ou de s'isoler pour une réunion. Pourtant nous devons tous être sur place le lundi.* » Le groupe publicitaire a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 il ne serait plus question de télétravailler plus de deux jours par semaine et jamais le lundi.

Pour [Publicis, qui s'était fait le chantre du travail à distance, ce mode d'organisation hybride serait désormais associé à la baisse de productivité.](#)

Et Publicis n'est pas un cas isolé. « *Partout, on [renégocie les accords](#)*, explique Benoît Serre, vice-président de l'Association nationale des DRH (ANDRH). *Les dirigeants commencent à mesurer les conséquences structurelles du télétravail. La perte de productivité collective avec*

*des salariés qui se croisent mais ne se voient plus. Ils comprennent que ce mode d'organisation perturbe énormément le management. Ils n'ont plus que 15 % à 20 % de l'effectif le vendredi. Ils ont parfois l'impression qu'on est passé à la semaine de quatre jours sans le dire. Et partout où l'on renégocie, que ce soit chez Safran, L'Oréal, ou Bouygues, ça râle. »*

Les employeurs français souhaiteraient limiter le télétravail à 0,7 jour en moyenne par semaine, révèle l'étude internationale « EY Work Reimagined », publiée jeudi 26 octobre. Tandis que les salariés aspirent soit à la stabilité, soit à plus de télétravail : 78 % sont satisfaits de leur rythme actuel, d'après la dernière note de [l'Insee](#) sur le sujet, et dans le secteur tertiaire plus d'un Français sur trois préférerait télétravailler quatre jours sur cinq, selon l'étude d'EY. Dans les vingt pays suivis depuis 2020 par le cabinet de conseil, les employeurs français sont « *les plus frileux face au télétravail* ». Le retour au bureau va-t-il s'imposer en France ?

### **Cohésion d'équipe**

Les Etats-Unis sont les premiers à avoir connu une telle vogue. Zoom, Apple, Google, Meta, Amazon, Tesla, les grandes entreprises américaines qui avaient adopté le 100 % télétravail y ont renoncé dès 2022 pour faire revenir leurs salariés au moins deux ou trois jours par semaine, voire plus. Chez Tesla, c'était quarante heures par semaine au bureau ou la démission, dit le PDG Elon Musk, au nom de la productivité. Même motif que chez Publicis. La cohésion d'équipe a également été convoquée pour justifier ce rappel des salariés. « *Il est plus facile de construire une relation de confiance en présentiel* », a expliqué Mark Zuckerberg, fondateur et DG de Meta, dans un courriel adressé à ses effectifs, en mars 2023.

Une petite musique que les salariés français commencent à entendre à leur tour. Les avantages du télétravail ne sont pas remis en cause : réduction de l'empreinte carbone, une plus grande autonomie, une fatigue moindre, une meilleure productivité individuelle, une meilleure articulation des temps sociaux.

*« Le télétravail a été bénéfique sur le plan de la santé psychique des individus. C'est un atout fondamental pour reprendre possession de sa vie, complète Jean-Claude Delgènes, président du cabinet Technologia, spécialiste des risques psychosociaux. Mais les employeurs considèrent aujourd'hui que le télétravail trop accentué peut avoir des conséquences en matière de créativité collective, d'intelligence collective. Ils ont aussi le spleen des bureaux vides. »*

Le [phénomène en France n'est toutefois pas le même](#) qu'outre-Atlantique. Il s'agit d'abord d'un effet de calendrier, puisque la plupart des accords mis en place ou actualisés au début de la pandémie arrivaient majoritairement à leur terme en 2023. Les grandes entreprises françaises suivent bien le chemin du « *retour au bureau* » pris par les Etats-Unis. Mais l'objectif des employeurs n'est pas tant de supprimer le télétravail que de réaffirmer le lien de subordination.

### **Renégocier les accords**

La reprise en main consiste à renégocier les accords pour recadrer les pratiques des salariés. « *Quand le télétravail s'est généralisé, c'était un peu open bar. Chacun y allait de son organisation personnelle. Or, dans un monde hybride, comme ailleurs, il faut des règles. Les salariés ressentent un durcissement des conditions de télétravail, mais ce ne sont que des*

*règles qu'il faut poser pour que le télétravail puisse durer. L'aspiration des gens, ce n'est pas le télétravail, mais la liberté d'organisation », estime Benoît Serre, de l'ANDRH.*

Une liberté appréciée chez Indeed, où l'accord signé en 2022 n'est pas remis en cause. Les salariés ont dû choisir entre trois statuts : présentiel total, full télétravail ou mode hybride. « *On s'y retrouve tant en productivité qu'en esprit d'équipe* », assure la porte-parole Agnès Gicquel, qui va elle-même s'installer en province pour télétravailler à plein-temps à partir de l'été prochain. Mais pour la DRH du Groupe Up Audrey Richard, « *il y avait trop de libertés sur certains métiers que l'on voulait recadrer* ». La renégociation de l'accord a été mise à l'agenda social.

Même recadrage dans le secteur bancaire. Dans l'accord qu'il vient de signer le 9 octobre au niveau mondial, le Crédit agricole s'inspire des renégociations faites depuis la pandémie de Covid-19 pour fixer le nouveau cadre : « *Le temps passé dans les locaux de l'entreprise doit être supérieur à celui effectué hors desdits locaux dans le respect des dispositions locales encadrant le télétravail* », explique le texte.

### **La prudence est de mise**

Le retour au bureau n'est pas forcément pour tout de suite ni pour tout le monde, car les tensions sur le recrutement demeurent. La prudence est de mise pour les recruteurs : la part des offres d'emploi sur Indeed France mentionnant « *pas de télétravail* » n'était que de 0,01 % à fin septembre, tandis que celle proposant un mode hybride ou du travail à distance est à son plus haut depuis 2020, stable depuis deux mois autour de 9 %. « *Si de nombreux employeurs souhaitent que leur personnel revienne au bureau, cela ne signifie pas qu'ils cessent de proposer du travail à domicile pour attirer les talents les plus recherchés* », explique Alexandre Judes, économiste au bureau de recherches économiques d'Indeed. Plus d'une offre sur trois mentionne encore le travail à distance pour les emplois du développement digital.

« *Un effet retard par rapport aux Etats-Unis est possible, notamment en fonction du rapport de force entre candidats et employeurs* », ajoute toutefois l'économiste. La baisse des offres évoquant le télétravail a commencé il y a presque un an aux Etats-Unis, et ce printemps en Allemagne comme au Royaume-Uni. En France, la hausse vient de s'arrêter fin août. Le mode hybride se formalise en commençant par un rappel à l'ordre : le retour au bureau de ceux qui s'en étaient totalement libérés.

[Anne Rodier](#)

\* \* \*

## **« L'avenir de la batterie s'écrira à l'encre de Chine » - Le Monde**

En annonçant, le 19 octobre, qu'elle allait revoir les règles d'exportation du graphite, minéral indispensable aux batteries des voitures électriques, la Chine a fait trembler le secteur

automobile. Car ce minéral est un monopole de Pékin. Pour les pays occidentaux, l'enjeu de souveraineté est majeur, note Philippe Escande, éditorialiste économique au « Monde ».

Il est noir, luisant et très salissant. C'est le compagnon du charbon et pourtant l'allié incontournable de la décarbonation du monde, ce qui est un comble puisque le graphite est du carbone pur. Apprécié depuis l'Antiquité pour fabriquer des crayons ou de l'encre, il est aujourd'hui l'ingrédient indispensable, entre autres, des batteries des voitures électriques. Ainsi, quand le gouvernement chinois a indiqué, jeudi 19 octobre, qu'il allait revoir les règles d'exportation de ce minerai, le monde de l'automobile a tremblé.

En présentant ses résultats financiers, mercredi 25 octobre, le fabricant sud-coréen de batteries LG a reconnu qu'il était en train d'acheter le plus de graphite possible avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles chinoises, le 1<sup>er</sup> décembre. Car ce minéral, outre ses exceptionnelles qualités conductrices et de tenue en température, a une autre particularité : c'est un monopole chinois. Le pays détient 60 % du marché mondial du minerai naturel et 90 % de la fabrication de sa version synthétique, plus prisée encore des industriels.

Bien sûr, Pékin s'est empressé de minimiser son annonce, en ajoutant que cela ne concernerait que les usages militaires et qu'il continuerait à vendre sa production à la planète entière. Mais tout le monde a bien compris le message.

### **Expertise forte**

Face à la politique de restriction des exportations de puces électroniques vers la Chine de la part des Etats-Unis et de leurs alliés, le dragon chinois installe patiemment une tuyauterie très sophistiquée faite de robinets qu'il pourra actionner rapidement en cas de besoin. En août, il avait déjà restreint « temporairement » les exportations de gallium et de germanium, des métaux rares très utilisés dans l'électronique. Avant de rouvrir la vanne un mois plus tard.

L'inquiétude sur le graphite qui, à la différence du cobalt ou du nickel, n'a pas de substitut dans les batteries, ne date pas de ce mois d'octobre. Déjà, en mai, Elon Musk, le patron de Tesla, s'était alarmé d'un risque de pénurie et avait signé un accord avec le groupe australien Syrah Resources pour une production en Louisiane. Car du graphite, il y en a un peu partout, souvent pas loin des mines de charbon.

Cependant, rouvrir des mines prend du temps, surtout dans les pays occidentaux. Et en fabriquer du synthétique, deux fois plus cher mais bien plus performant, demande une expertise forte, très concentrée en Chine. L'autonomie, voire la souveraineté, en matière de batteries ne s'obtiendra pas en multipliant les usines d'assemblage, mais en aidant à l'émergence d'une filière diversifiée, jusqu'à la mine. Nous en sommes encore loin.

[Philippe Escande](#)

\* \* \*

\* \* \*

## Pourquoi le chômage va augmenter en 2024? - Challenges

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté légèrement au troisième trimestre 2023. Et selon une étude de l'OFCE, cette tendance pourrait se poursuivre. Une mauvaise nouvelle pour le gouvernement qui veut atteindre le plein-emploi d'ici 2027.



Reportage au pôle emploi de Laon.

STEPHANE LAGOUTTE / MYOP/CHALLENGESSTEPHANE LAGOUTTE / MYOP

Le pari d'Emmanuel Macron d'atteindre le plein-emploi d'ici 2027 est-il en train d'être perdu ? C'est la crainte de l'exécutif après la publication du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

En effet, le nombre de personnes sans activité en catégorie A, la plus scrutée, augmente de 0,6% pour atteindre 3,028 millions de personnes sur l'ensemble du territoire (Outre-mer sauf Mayotte). Si l'on ajoute les personnes en activité réduite (catégorie B et C), la hausse est toutefois moins forte (+0,2%), à 5,076 millions de personnes. Et sur un an, la tendance reste bonne avec une baisse du nombre de chômeurs de 3,8%. Autre mauvais résultat notable: le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi a progressé de 2% et de 3,2% sur un an.

### L'impact de la réforme des retraites

Certes, il n'y a pas le feu au lac, le taux de chômage au deuxième trimestre 2023 avoisinant les 7,2%, un chiffre historiquement bas depuis une décennie. Mais la machine pourrait se gripper et les perspectives pour les prochains mois ne sont pas bonnes. Selon une étude de l'OFCE, l'Observatoire français des conjonctures économiques, le taux de chômage devrait ainsi atteindre 7,4% fin 2023 et 7,9% fin 2024, soit son niveau de mi-2021. Cette prévision, si elle se réalise, serait une très mauvaise nouvelle pour Emmanuel Macron qui a fait de la réduction du chômage à 5% d'ici 2027 l'un de ses principaux objectifs.

La raison principale de cette hausse est due à l'entrée en vigueur de la réforme des retraites qui accroîtrait la population active de 177.000 personnes sur deux ans. L'OFCE fait l'hypothèse que 20% d'entre elles iront s'inscrire à Pôle emploi. Pour limiter l'impact



négalif de sa réforme sur le marché de l'emploi, le gouvernement a poussé les partenaires sociaux à ouvrir une négociation d'ici la fin de l'année pour favoriser l'emploi des seniors.

## **La job machine se grippe**

Plus inquiétant, la *job machine* française pourrait détruire 54.000 emplois en 2024. « La faible croissance de l'activité et le rattrapage partiel des pertes de productivité passées auraient raison du fort dynamisme de l'emploi observé ces dernières années », écrivent les auteurs de la note parue mi-octobre. Cela stopperait l'élan impressionnant de l'économie française où l'emploi salarié a crû de 6,5% entre la fin 2019 et le deuxième trimestre 2023, et ce malgré la crise sanitaire.

## **Les défaillances d'entreprises augmentent**

Autre menace sur l'emploi : le nombre de défaillances d'entreprises est une nouvelle fois en hausse au troisième trimestre 2023 (+23%). Une augmentation qui ralentit, mais qui cache une dégradation de la situation économique des PME et ETI françaises.

Redressements, liquidations judiciaires... La fin du quoi qu'il en coûte voulu par le gouvernement commence à se faire sentir au sein des entreprises en difficulté financière. Ce qui a des répercussions sur l'emploi. Selon l'OFCE, cela pourrait engendrer la suppression de 138.000 emplois en 2024, soit potentiellement une hausse de 0,4% du chômage.

Ces nuages noirs sur l'économie française inquiètent les chefs d'entreprise. Selon le baromètre mensuel OpinionWay - *Challenges* - Grant Thornton, la part des dirigeants d'entreprises optimistes est brutalement passée sous la barre des 50%. Ce n'est pas un effondrement, mais la fin d'année s'annonce très tumultueuse, voire orageuse.

\* \* \*

**Allez, c'est vendredi ! Sourions...**



Le marathon diplomatique d'Emmanuel Macron au Proche-Orient inspire Chaunu. | CHAUNU

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin, [adhesion-2023.pdf](#) ([sprim-fo.org](#)) accompagné du paiement correspondant.*